
MINISTERE DELEGUE, CHARGE DE
LA MARINE MARCHANDE

CABINET

B.P.15000 Tél : 22 281 59 71/ 22 281 25 41

E-mail : mdcmm@hotmail.fr

www.marine-marchande.cg

INTERVENTIONS DU MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE
ET DE LA MARINE MARCHANDE, CHARGE DE
LA MARINE MARCHANDE

A

LA DEUXIEME CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS
RESPONSABLES DES AFFAIRES LIEES A LA MER
TENUE DU 03 AU 06 DECEMBRE 2012
A ADDIS ABEBA - ETHIOPIE

1^{ère} Intervention

Madame la Présidente,

Merci pour la confiance renouvelée et aussi au Vice -Président pour la direction des travaux. Nous voudrions apporter notre contribution de la déclaration de la stratégie AIM 2050 ici présentée. Nous ne reviendrons pas sur le document de la stratégie en tant que tel.

Nous avons apporté quelques amendements et observations que nous avons remis au Secrétariat.

Revenant aux débats, la République du Congo appuie la création d'un département à part entière on en trouve à New York pourquoi on n'en aurait pas ici à l'Union Africaine. Elle approuve avec beaucoup de force et vigueur, je dis bien avec force et vigueur, la proposition du Kenya visant à établir un collège de haut niveau des Champions de la Stratégie AIM 2050 afin d'en défendre la cause. Véritablement d'en défendre la cause puisque nous en avons besoin. Nous allons en ordre dispersé à l'OMI.

Nous allons adopter la déclaration ou pas.

Quand il s'est agi de la Charte des Transports Maritimes et de la décision sur la sécurité, est ce que tous les Etats étaient présents *à Durban ou à Kampala ?*

Je crois que le nombre que nous sommes aujourd'hui avec les Etats présents, aujourd'hui avec la volonté que nous avons avec ce qu'ensemble nous avons constaté depuis longtemps, nous devons prendre nos responsabilités. Je lis dans la conclusion la phrase de Kofi ANNAN, ancien Secrétaire Général de l'ONU : *« Plus que jamais dans l'histoire de l'humanité, nous partageons un destin commun. Nous ne pouvons le maîtriser que si nous y faisons face ensemble ».*

Aujourd'hui le 06 décembre 2012, si nous ne prenons pas nos responsabilités, dans mon pays j'aime toujours dire que nous n'avons pas le droit de tourner le dos à la mer. Est-ce que l'UA aura aujourd'hui 6 décembre le courage de tourner le dos à la mer. Je vous remercie.

2^{ème} Intervention

Je vais reprendre ce que nous sommes en train de faire :

Première chose nous avons tous reçu officiellement par nos Représentations diplomatiques, par les Affaires Etrangères tout le dossier concernant cette réunion.

La première réunion intersectorielle et le 5^e atelier, toutes les réunions qui devraient être faites où l'on a demandé à ce que les Experts viennent, et qu'aujourd'hui, c'est la 2^e Conférence des Ministres, et logiquement pour moi, tous ceux qui sont dans la salle sont censés avoir les mandats pour venir parler, accepter et adopter.

Je le dis pourquoi ? Tout simplement parce que je crois que vous l'avez rappelé ici, Monsieur Samuel, que nous ne sommes peut être pas en Ethiopie, mais Addis Abeba c'est en Ethiopie. Je disais que le 21 avril 2012, il y a eu la 1^{ère} Conférence des Ministres et nous sommes à la deuxième donc ce n'est pas une surprise. Nous venons parce qu'il est apparu avant le 21 avril 2012 une nécessité d'avoir une stratégie et que le travail a été fait et qu'au cours de cette réunion, je lis mon compte-rendu et aussi le compte- rendu que l'Union Africaine a envoyé, on a bien précisé que il y a la stratégie qui avait été faite , qu'il y a eu des amendements et que maintenant c'est devenu notre document. Donc quand nous venons aujourd'hui c'est pour adopter.

Un Ministre ne vient pas pour faire beaucoup de bruit. Il vient, on lui pose un problème, il répond à la question et il tranche par oui ou par non. Alors moi je suis un peu surpris, mais je crois que le problème comme vous l'avez dit de la légitimité que vous allez vérifier quelle Conférence, non ! C'est trop tard ça. Nous sommes venus, moi j'ai pris l'avion de chez moi pour arriver hier soir à la 2^e Conférence. Je ne suis pas venu pour une session que vous allez trouver les noms je ne sais pas où vous allez les prendre. Et puis nous sommes assez outillés dans ce genre de situations.

Qu'est ce que nous voulons en définitive ? Nous voulons continuer à ramer comme nous le faisons chacun dans son coin. J'ai aimé la déclaration de notre ami de DJIBOOUTI qui a fait l'apologie de tout. Je pense que nous devons nous poser des questions simples est ce que la stratégie qui est définie ici convient à nos politiques, oui ou non ?

On n'a pas demandé ici que l'UA gère la délimitation de nos fonds du plateau continental, non c'est une politique globale. On ne demande pas à l'UA de gérer les marins dans un Etat ou de gérer les questions de contrôle de navires. Chaque pays est souverain. Mais ici c'est créer une synergie d'ensemble. Si nous ne comprenons pas la volonté de créer la synergie d'ensemble, je pense que nous avons fait fausse route.

En tout cas en ce qui nous concerne, la République du Congo, nous donnons notre avis favorable. Maintenant, si je sais que mon frère du Bénin est d'accord avec ça. Déjà nous sommes deux, nous sommes d'accord. On va chercher encore d'autres qui peuvent nous suivre. Si vous voulez que l'on signe, nous allons signer et les autres pourront suivre. Je vous en prie parce que sinon pour la première fois que nous pouvons faire une grande réunion maritime à l'UA, que ça ne soit pas pour des situations que moi je trouve personnellement incongrues que nous ne puissions pas nous comprendre sur ces points là.

Vous m'excuserez Madame la Présidente d'avoir pris la parole parce que j'étais un peu désemparé. Je pensais que je m'étais trompé de salle. Merci.

3^{ème} Intervention

Oui Madame la Présidente, nous voulions être véritablement fixés, ça c'est la clôture de la 1^{ère} Partie de la réunion, c'est - à - dire que nous revenons l'après - midi ? Je veux savoir.

Nos amis des Etats arabes, ils ne peuvent pas lire la déclaration puisque ce n'est pas en langue arabe, ça aussi c'est un point. Il faut qu'ils aient la dernière version de la langue arabe pour qu'ils se prononcent.

Après quoi les documents ont été adoptés.

Transcription intégrale des interventions